



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Septembre 2018

Edit0



Septembre reste synonyme de rentrée pour nous tous ! Pas uniquement la rentrée scolaire, qui marque le plus les familles, mais aussi la reprise d'activité pour la plupart d'entre nous. Les batteries ont pu être rechargées durant ce magnifique été ! Et pour ne pas laisser s'installer la routine dès les premières semaines, pourquoi ne pas s'offrir encore quelques moments de détente et de loisirs ?

Mention spéciale à nos nombreuses associations et à leurs membres qui, après cette trêve estivale, se dévouent pour contenter les désirs de chacun, du plus jeune au plus âgé ! Le sport, la musique, la danse, le chant, la culture, le jeu (la liste est longue !), il y en a pour tous les goûts !

Alors n'hésitez pas à vous inscrire (ou vous réinscrire) ! C'est source de bien-être et cela permet de participer à la vie communale et de tisser du lien...

Bonne rentrée !

Rachel GROSSETÊTE



Fleurissement au lavoir



Jury du fleurissement



Travaux Place de l'Eglise



Marché aux puces



Miss Grenouille 2018



Salle de classe repeinte

Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Nouvelles brèves sur les activités associatives...

La 16^{ème} édition de la Fête de la Grenouille étalée désormais sur 3 jours et organisée par l'association « Fresch'N Co » a connu un vif succès par un temps magnifique.

Le chapiteau était bondé à l'occasion de la retransmission de la demi-finale et de la finale de la coupe du monde de football organisée par l'Amicale des élus et quelques bénévoles.

Comme tous les ans, les parents sont venus nombreux au barbecue organisé par les responsables du « Freschahissala » et ont pu assister aux nombreuses animations exécutées par les enfants.

Succès assuré pour les festivités du 14 juillet « nouvelle formule » organisées cette année par l'Amicale des élus et quelques bénévoles avec la présence des sapeurs-pompiers, des jeunes sapeurs-pompiers et de la section locale de l'UNC. Pour la deuxième année consécutive, cette manifestation a rencontré une affluence record.

Le marché aux puces organisé par les footballeurs attire toujours autant de monde malgré les travaux en cours autour de l'église.

Parmi les autres manifestations, il faut citer l'assemblée générale tenue par la Troupe de théâtre, l'après-midi « jeux » proposé par les Grenouilles s'éclatent et le don du sang organisé par l'Amicale des Donneurs de sang.

Comme vous pouvez le constater, les animations n'ont pas manqué durant cette période estivale. Un très grand MERCI est adressé à tous ces bénévoles qui s'investissent sans compter pour le bien de nous tous.

Quelques autres nouvelles brèves...

Malgré les fortes chaleurs, le fleurissement de notre village est particulièrement réussi cette année. On nous le signale régulièrement. Je voudrais remercier vivement tous les bénévoles qui nous aident dans l'arrosage ou le nettoyage des fleurs ou géraniums « Ustsopfa ».

D'autres bénévoles ont donné un coup de main à la commune pour la remise en état du portail du cimetière, pour la réparation d'une canalisation d'eau dans la cour de la mairie et pour la deuxième couche de lasure à la roue à aubes. Ils en sont vivement remerciés.

Régulièrement notre terrain de football sert d'héliport à l'hélicoptère de la gendarmerie. Lors de cette manœuvre, les gendarmes récupèrent ou ramènent un médecin secouriste nécessaire à leurs interventions.

En raison d'un nombre important d'inscriptions, deux nouvelles classes, l'une en maternelle, l'autre à l'école élémentaire, vont ouvrir pour la rentrée scolaire 2018/2019.

Les vitres du panneau d'affichage installé côté nord de la mairie ont été brisées dimanche soir le 19 août vers 21 heures. Les auteurs des faits ont été vus et signalés immédiatement au maire. Il s'agit de 2 personnes d'environ 60 ans qui se sont sauvées vers la cour Sainte-Marthe après leurs méfaits. Coût de la remise en état à la charge de la collectivité : 400 €.

Au regard du nombre de nouveaux résidents qui se sont installés rue d'Eguisheim, nous avons contacté Colmar Agglomération pour l'installation de bennes enfouies supplémentaires dans le secteur. Selon les dernières informations, l'installation de 4 bennes supplémentaires est réalisable sur l'îlot situé entre la rue des Perdrix et la rue d'Eguisheim.

Le jury du fleurissement a fait sa tournée annuelle dans le village. De belles réalisations ont été remarquées bien que le fleurissement en général soit en régression. C'est bien dommage !

Nonobstant des critères de sélection très durs, 2 jeunes de notre village ont pu participer au défilé du 14 juillet à Paris au cours des deux dernières années. Il s'agit de Vincent TRICOT en 2017 avec la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris et de Nathan GRIMME cette année avec la Douane.

Les chantiers...

Concernant le centre-bourg, les travaux avancent selon le planning établi. Nous sommes conscients des différentes nuisances qu'occasionne ce chantier (poussière, bruit, manque de stationnement). Courant novembre, nous devrions retrouver l'endroit totalement rénové et ce ne seront plus que de mauvais souvenirs. Le début des travaux concernant l'installation de la fibre optique ne devrait plus tarder vu le nombre de demandes de renseignements qui arrivent en mairie pour démarrer le chantier.

Concernant les écoles, une classe a été repeinte par une entreprise, j'ai pour ma part souhaité repeindre une classe et un WC individuel, 4 bancs circulaires financés par Les Grenouilles sportives ont été montés par quelques élus, un visiophone a été installé à l'école maternelle et tous les travaux d'entretien demandés par les enseignants ont été réalisés.

Divers....

Faire la fête ne dérange personne si les limites de l'acceptable concernant les nuisances sonores sont respectées. Sinon prévenez vos voisins, vous éviterez ainsi l'intervention des gendarmes ou du maire éventuellement. Des stationnements gênants sont régulièrement signalés rue de la Scierie, devant la roue à aubes ou à la sortie nord de la rue du Fossé. Je n'hésiterai pas à faire intervenir les gendarmes si un effort n'est pas fait par les responsables de ces incivilités.

La commune dispose de 11 km de routes ou rues ce qui correspond à 22 kms de trottoirs ou caniveaux à entretenir. Pour leur entretien, nous ne disposons ni des moyens financiers (le coût du passage de la balayeuse s'élève à 1 500 €), ni des moyens humains. Par conséquent, pensez à enlever la végétation qui pousse devant votre propriété ou qui encombre le domaine public. Vous rendrez un grand service à la collectivité et participerez en même temps à la propreté de la voirie communale. Nous vous en remercions à l'avance.

C'est la reprise....

Après un été particulièrement chaud, les premiers frimas de ces derniers jours annoncent la fin des vacances. La rentrée est imminente, que ce soit à l'école, au sein des activités associatives, au travail ou dans les vignes où les premiers coups de sécateurs ont été donnés.

Je vous souhaite une très bonne reprise, de belles vendanges et un très bel automne.

Bien cordialement,

Votre Maire,
Gérard HIRTZ

AGENDA

SEPTEMBRE

- 9 Journée carpes frites
- 14 A.G. Phoenixia
- 17 Réunion publique PLU
- 21 A.G. Grenouilles sportives et soirée parents
- 21 A.G. Fresch'n Co
- 30 Fête patronale Saint-Michel
Repas choucroute

OCTOBRE

- 6-7 Exposition fruitière
- 6-7 Bourse jouets/vêtements
- 12 Exercice d'automne sapeurs-pompiers
- 14 Bourse aux loisirs (Les Grenouilles s'éclatent)
- 25 Collecte de sang
- 25 A.G. Comité des Fêtes (Marché de Noël)
- 27-28 Cluedo géant (Les Grenouilles s'éclatent)
- 30 A.G. Les Jolis mollets

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : REUNION PUBLIQUE

Le projet de zonage et de règlement sera présenté le

lundi 17 septembre à 19 h

salle Saint-Michel

BRGM : enquête remontée de nappe

Dans le cadre d'un projet de cartographie des phénomènes d'inondation par remontée des nappes d'eau souterraine, le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) sollicite les administrés de plusieurs communes afin d'obtenir des informations précieuses sur ces événements extrêmes.

Vous pouvez répondre à cette enquête à but non-commercial en vous rendant sur :

<https://fr.surveymonkey.com/r/NDJD62N>

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

NOUVEAUX HORAIRES

Afin de répondre encore mieux à vos besoins, la bibliothèque sera désormais ouverte le :

- mardi de 17 h à 19 h
- mercredi de 14 h à 16 h
- le premier samedi du mois de 10 h à 12 h
(à partir du 6 octobre).

Il devient également possible de consulter le catalogue en ligne sur :

<http://herrlisheim-pom.c3rb.org/>

MUSIKIOSK

La médiathèque départementale a déposé une nouvelle boîte à musique à la bibliothèque. Celle-ci est consacrée aux enfants : n'hésitez pas à venir écouter et emprunter CD, DVD, partitions et livres sur ce thème !



FRAUDE A L'ACCESSIBILITE

De plus en plus de personnes mal intentionnées procèdent à des tentatives d'escroqueries en proposant de faux diagnostics d'accessibilité à des ERP (Établissements recevant du public). Leurs cibles favorites sont les professions libérales et les commerçants. Le gendarme de la concurrence invite les professionnels à la vigilance et a ouvert une enquête.

Ces entreprises sévissent depuis l'obligation des Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) (septembre 2015), donc depuis au moins 3 ans. Et ils ne vont pas s'arrêter là, avec les obligations existant au niveau du suivi des Ad'AP.

L'objectif des auteurs de cette arnaque est de forcer les gestionnaires d'ERP à payer un diagnostic, Ad'AP et/ou registre en envoyant un courrier, fax, mail et/ou d'appeler d'une manière menaçante et abusive. Hormis le prix démesuré de ce service, le livrable (document fourni) est bien souvent un document qui peut être trouvé gratuitement sur internet, comme par exemple une attestation d'accessibilité ERP de 5^{ème} catégorie.

Les documents obligeant le paiement du référencement accessibilité sont faux, comportent souvent des fautes d'orthographe et manquent cruellement de précisions concernant les références réglementaires. Et, bien souvent, la société ou le gestionnaire de l'affaire n'existe pas.

Cette escroquerie est bien connue des services de l'État (DDT68) et de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité (DMA), instance gouvernementale dépendant du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, en charge de l'accessibilité à l'échelle nationale. Qui d'ailleurs n'a mandaté personne pour établir ce recensement. Et les cas d'abus sont nombreux, comme en témoignent les articles sur cette arnaque à l'accessibilité partout en France.

Un document a été élaboré par la DMA (démarchage agressif : quelle conduite tenir ?) pour prévenir les gestionnaires d'ERP et se prémunir de ces démarches abusives. Vous pouvez retrouver ce document sur le site de la DMA (www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politique-de-l-accessibilite)

Aujourd'hui, c'est au tour de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), le gendarme de la concurrence, d'alerter les professionnels et d'ouvrir une enquête au sujet des "fraudes à l'accessibilité". D'après le Parisien, plus de 1 000 professionnels parisiens ont déposé plainte ou fait un signalement en 2017, et les exemples de telles arnaques en province sont légion. De nombreux cas de démarchage agressifs d'établissements recevant du public dans le cadre de leur mise en accessibilité sont régulièrement rapportés à la Direction Départementale du Haut-Rhin (DDT68).

Dans un tel cas, la démarche est la suivante : une société prend contact par téléphone, fax, message enregistré ou mail, en se faisant passer pour une autorité administrative liée à l'accessibilité. Les propos tenus créent une ambiguïté qui peut laisser penser que cette société représente un service de l'État. Les sanctions encourues en cas de non-respect des obligations légales sont mises en avant dans le but de vendre une prestation réalisée par téléphone.

Pour rappel, les services de l'État n'effectuent aucun démarchage téléphonique auprès des propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public.

La Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin vous invite à la plus grande vigilance, à vous méfier des méthodes jugées agressives, et surtout à ne jamais donner vos coordonnées bancaires au téléphone.

Plus d'infos :

Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin
bernadette.aubry@haut-rhin.gouv.fr
Tél : 03 89 24 84 26

SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2018

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le procès-verbal de la séance du 24 mai 2018 est approuvé sans réserve.
3. Le Maire n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés : section 3, parcelles 48/23 et 127/23 (37 rue Principale), section 5, parcelle 45 (10 rue Principale), section 37, parcelle 41 (6 rue de Marbach), section 39, parcelle 559/105 (28 rue d'Eguisheim), section 40, parcelle 252 (4 rue des Schauenbourg), section 49, parcelle 170/81 (Gaesslegaartenweg), section 62, parcelle 138/4 (3 rue de l'Artisanat).
4. La grille tarifaire de la taxe de séjour est fixée pour 2019.
5. Les tarifs et redevances des locations de salles et de terrains communaux, concessions au cimetière, droits de place, adhésions à la bibliothèque sont fixés pour l'année 2019.
6. Les écritures afin de comptabiliser le reversement par Colmar agglomération du montant correspondant aux travaux d'eaux pluviales (soit 38 500 €) réalisés dans le cadre de l'aménagement de trottoirs route du Vin et rue du Vignoble sont approuvées.
7. Le recrutement de deux agents au titre d'un contrat aidé (un agent technique à temps complet pour 1 an à compter du 26/07/2018 et un agent spécialisé des écoles maternelles à temps non complet pour 44 semaines à compter du 03/09/2018) ou d'un Service civique est autorisé.
8. Le versement de 3 subventions à des associations locales (500 € à l'ASH section football, 700 € à l'AAPPMA pêche et 2 000 € à Fresch'n Co) est approuvé.
9. Le Conseil municipal décide d'acquérir la partie du terrain concernée par l'emplacement réservé n° 2 de la commune situé au lieu-dit Gaesslegaartenweg appartenant à Mme Marjorie JENNY et M. Xavier HENRY soit 71 m² à détacher de la parcelle cadastrée section 49 n° 170, moyennant un prix de 4 260 euros, et la partie du terrain appartenant à Mme et M. Christophe SALOME, soit 32 m² à détacher de la parcelle cadastrée section 49 n° 168, moyennant un prix de 1 920 euros, dès qu'un accord amiable est trouvé avec les propriétaires.
10. Le Conseil municipal décide d'appeler la rue qui longe la RDI bis dans le prolongement de la rue de Colmar existante, « rue de Colmar ». Il attribue également le nom « impasse du Gauchfeld » à la partie de la rue de la Sablière qui va de la rue des Vosges vers l'école maternelle.
11. L'encaissement de 210 euros correspondant au fauchage de foin au Wasen est approuvé.
12. Le rapport d'activités 2017 de Colmar agglomération est consultable en mairie et sur le site Internet de Colmar agglomération.
13. Le rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de La Colmarienne des Eaux et du SMITEURTC (pour la partie du village située à l'ouest de la voie ferrée) peuvent être consultés en mairie.
14. Le rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable peut être consulté au secrétariat de la Mairie. L'eau produite et distribuée par le SIEPI est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Sur le plan bactériologique, elle est de bonne qualité (100 % de conformités) et le rendement du réseau est très bon avec plus de 85 %.
15. Le maire remercie l'Amicale des élus pour l'organisation du 14 Juillet qui a attiré un public nombreux et ravi.

Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet
www.herrlisheim-pres-colmar.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION : RECHERCHE AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population 2019, la commune recrute **3 agents recenseurs** pour la période du 17 janvier au 16 février 2019.

1) Missions :

- suivre obligatoirement les formations assurées par l'INSEE
- effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur
- déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis
- rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine
- restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

2) Profil :

- capacité à dialoguer pour convaincre les habitants
- neutralité, discrétion et confidentialité (respect du secret des informations récoltées)
- ordre et méthode pour réussir sa collecte dans les délais
- capacité à utiliser un ordinateur et Internet
- bonne connaissance du territoire de la commune.

Les candidats devront impérativement posséder un téléphone portable.

3) Période de travail :

- de début janvier à fin février 2019
- réalisation d'une tournée de reconnaissance
- être disponible du début à la fin de la collecte
- disponibilité quotidienne en journée et en soirée, y compris les mercredis et samedis
- pas de congé pendant toute la durée de la collecte (y compris pendant les congés scolaires).

4) Conditions de recrutement :

- contrat à durée déterminée en tant que vacataire.
- rémunération en fonction du nombre d'imprimés collectés.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation manuscrite) pour le 28 septembre 2018 au plus tard à :

Monsieur le Maire
Allée de l'Hôtel de Ville
68420 HERRLISHEIM-PRES-COLMAR
mairie.herrlisheim68@wanadoo.fr

AMBROISIE : DESTRUCTION OBLIGATOIRE

Le préfet du Haut-Rhin a récemment pris un arrêté prescrivant la destruction obligatoire de 3 espèces d'ambroisie.

En effet, ces espèces constituent un enjeu de santé publique compte tenu de leur pollen hautement allergisant pour l'homme et de leur potentiel d'envahissement.

Aussi, les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis sont-ils tenus de prévenir le déplacement des grains d'ambroisie, de mener des actions visant à empêcher la pousse de plants d'ambroisie et de détruire sans délai les plants d'ambroisie déjà développés. Pour ce faire, l'élimination non-chimique (végétalisation, arrachage, broyage, tonte répétée, désherbage thermique) doit être le mode d'action privilégié. En cas de nécessité absolue de lutte chimique, les produits utilisés devront être homologués et mis en œuvre en respectant les dispositions réglementaires en vigueur.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Lors de la collecte du 17 août, 68 personnes (dont 2 nouveaux donateurs) se sont présentées et ont donné un peu de leur temps pour effectuer le geste qui sauve. Au nom des malades, l'E.F.S. et l'amicale vous remercient.

A l'issue du don, les donateurs ont pu apprécier la collation « barbecue » préparée par l'amicale et ainsi passer un moment agréable.

Le tirage au sort a permis à MM. Eric SOMMER Eric et Frédéric BURCKLEN d'être les heureux gagnants.

Encore un grand merci à vous tous !

Le Président,
Jean-Jacques FLEISCHER



ASSOCIATION PHOENIXIA : ANNEE 2018 – 2019

L'association Phoenixia reprendra ses activités semaine 38 (soit le jeudi 20 septembre) pour le tai chi chuan et le qi gong et semaine 39 (soit le jeudi 27 septembre) pour le yoga, à la salle de danse de l'Hôtel de Ville.

Tai chi chuan : le mardi de 16 h 30 à 18 h, animé par Colette Steinbrucker (03 89 49 25 44)

Qi Gong : le mardi de 18 h 15 à 19 h 15, animé par Colette Steinbrucker

Yoga adapté : le jeudi de 15 h à 16 h animé par Chantal Didierjean (06 84 89 12 75)

Yoga pour tous : le jeudi de 16 h 15 à 17 h 15 animé par Chantal Didierjean

Tai chi chuan : Pratique lente qui consiste en l'apprentissage d'un grand enchaînement fait de mouvements d'attaque et de défense. Agit sur la coordination, le renforcement musculaire, la souplesse, l'équilibre, la concentration, la mémoire et fait circuler l'énergie dans les méridiens d'acupuncture. Nécessite une assiduité aux cours et une pratique personnelle pour progresser efficacement.

Qi gong : Pratique d'une série de mouvements répétés plusieurs fois, automassages, percussions corporelles et pratiques méditatives. Mêmes bienfaits que pour le tai chi chuan.

Yoga adapté : Pour les personnes ayant un souci de santé. Atelier personnalisé pour une approche de la posture adaptée à vos besoins et possibilités.

Yoga pour tous : Accessible à tous, le yoga favorise la détente, la souplesse et la concentration. A travers les postures et la respiration, chacun évolue en fonction de son rythme et de ses possibilités.

La Présidente,
Colette STEINBRUCKER

ASSOCIATION LES JOLIS MOLLETS

Vous avez envie d'entretenir votre forme en toute simplicité ?

Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir. Sur des musiques rythmées, cadencées, entraînant ou relaxantes, nous vous proposons une palette d'activités variées, adaptées à votre rythme : gymnastique, renforcement musculaire, step et marche nordique,.

Reprise des cours à partir du lundi 10 septembre 2018.

Rendez-vous à la salle de danse :

- le lundi de 9 h à 10 h et le mardi de 20 h à 21 h (gymnastique et le renforcement musculaire)
- le jeudi de 20 h à 21 h (step)
- le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 / 19 h 45 (marche nordique).

NOUVEAUTÉ

Cotisation annuelle (incluant le coût de la licence) : 126 € pour un cours / semaine

171 € pour deux cours / semaine

196 € pour trois cours / semaine

Les inscriptions se font lors des cours.

Les cours sont dispensés par une **animatrice qualifiée et diplômée** de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : **Magali DEMARTIN au 03 89 49 38 28**

**2 séances offertes
avant inscription
définitive**

LE RETOUR DE SOPHIE

Sophie PERRET a longtemps côtoyé l'école de Herrlisheim.

Elle revient pour notre plus grand plaisir évoquer ces années de partenariat avec Herrlisheim au travers d'une exposition photos et d'un livre, « Le long chemin de Safiétou Dièye », qu'elle dédicacera



le samedi 15 septembre 2018 de 14 h à 18 h
(16 h : conférence accompagnée du verre de l'Amitié)
sous le chapiteau dans le parc de l'Hôtel de Ville

Venez nombreux ! Les bénévoles de la bibliothèque se feront un plaisir de vous accueillir...

Circuit historique 1914-1918 Mittlach -Metzeral

Bien que voisines, Mittlach et Metzeral ont connu des trajectoires très différentes à travers la Grande Guerre. Un sentier historique permet de découvrir son impact sur les deux communes et surtout sur ceux qui ont vécu les affres de la guerre dans ces paysages aujourd'hui si paisible.

Je vous propose de découvrir ce sentier de 10 km jalonné de 19 stations. A chaque station, nous lirons une lettre de Michel, chasseur alpin, qui raconte ce qu'il a vécu et ressenti ici, loin de sa douce Jeanne.

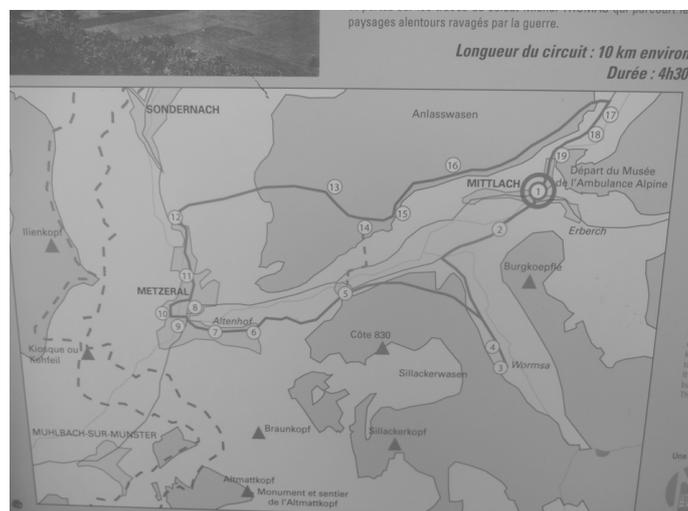
Nous terminerons cette journée par la visite du musée de l'Ambulance Alpine à Mittlach.

Il faut compter 6 heures pour le parcours complet du circuit plus le repas (tiré du sac). A part la montée de l'Eglise de l'Emm vers la stèle du capitaine Dubarle (environ 250 m), le circuit dans son ensemble ne présente pas de grandes difficultés. Il faut néanmoins de bonnes chaussures de marche et avoir une bonne condition physique.

Cette randonnée historique se fera le dimanche 7 octobre (en fonction du nombre de participants).

Nous prendrons le train à Colmar à 8 h 35 et le retour à Colmar est prévu à 16 h 55.

Contact, renseignements et inscriptions auprès de Jean-Paul DUPONT au 06 81 05 94 29 ou par mail à l'adresse : jean-paul.dup@orange.fr.



STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 885 (de 15 à 64 ans)	Janvier 2018	Août 2018
Femmes	43	38
Hommes	39	37
Total	82	75
Demandeurs d'emploi indemnisés	63	59
Demandeurs d'emploi non indemnisables	19	16

EXPOSITION DES TALENTS LOCAUX

La commune organise les samedi 3 et dimanche 4 novembre 2018, salle Saint-Michel, une exposition consacrée à ses talents locaux.



L'exposition propose de mettre en lumière les talents de notre village, connus ou non. L'occasion pour ces artistes de présenter leurs créations (sculptures, bijoux, broderies, couture, patchwork peintures, photographies, scakbooking, ...) et de partager leur passion avec le public.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà prendre contact auprès de Micheline RITTER au 06 22 33 15 87 ou s'inscrire au secrétariat de la mairie au 03 89 49 39 80 pour réserver une place (gratuite).

INFORMATION

En vue de la création d'un listing mentionnant les commerçants, artisans, industriels, etc... qui peuvent proposer leurs services, merci de vous signaler au secrétariat de la mairie 03 89 49 39 80 ou par mail mairie.herrlisheim68@wanadoo.fr

Le listing, avec les coordonnées, sera publié dans un prochain bulletin communal.

Les Grands Anniversaires du mois de septembre 2018

BONETTI Anillo, 83 ans le 1^{er}
SCHMIDT Jean-Paul, 77 ans le 1^{er}
BECK Marie-Odile, 84 ans le 5
FREYDRICH Michel, 76 ans le 6
GISSINGER Marie-Louise, 75 ans le 6
MULLER Bernard, 75 ans le 7
VINCENTZ Marie-Louise, 89 ans le 9
VORBURGER Marie-Louise, 91 ans le 10
KAMMERER Madeleine, 79 ans le 11
QUINTLE Marie Louise, 78 ans le 11
CAYE Irma, 75 ans le 11
RODRIGUEZ Rosa, 77 ans le 13
BURR Marie-Louise, 86 ans le 19
SPECK Jeanne, 90 ans le 22
FREYDRICH Charlotte, 77 ans le 24
RENNIE Bernard, 82 ans le 25
HUMBRECHT Marie Thérèse, 77 ans le 25
PIAZZON Silvia, 83 ans le 29



NAISSANCES

Lina MOUSQUES
le 30 juin



Raphaëlle COLOTTE
le 30 juin

Corentin MANN
le 30 juillet

Alessio CARAGLIANO
le 9 août

MARIAGES

Stéphanie LOUIS
et Gaëtan BOUGNOUX
le 4 août



Laurence SITTLER
et Jérôme VONTHRON
le 25 août

DECES

William BERLIE
le 6 juillet



Hélène LANDAIS
le 18 juillet

Emma HAENN
le 27 juillet

Gilbert SEEWALD
le 31 juillet

Marie-France CASTELLI
le 15 août

ANNONCES



DIVERS

COMITÉ DES FÊTES

Cherche personne pour représenter le Saint-Nicolas au marché de Noël de Herrlisheim.

Contacts :
André Furstenberger au 03 89 49 38 31
Annick Senn au 06 13 07 33 18

La personne qui est entrée illégalement dans notre propriété la nuit du 14 au 15 juillet 2018 pour dérober notre drapeau et casser le support est priée de le restituer (boîte aux lettres possible).

Vends deux fauteuils Voltaire en bon état
10 € pièce

Tél. 09 80 85 92 33

COMMERCE



Laurence et Pascal REBERT remercient toute la clientèle d'avoir été fidèle pendant 20 ans.

Nous avons décidé de changer de vie en laissant notre place à Frédéric et Séverine RONDAN.

**La réouverture de la boulangerie
est prévue
le vendredi 14 septembre dès 5 h 30.**

EMPLOI

Cherche aide au ménage 3 ou 4 heures par semaine.

S'adresser à Mme Anne-Marie HOUCARD
41 rue des Fleurs à Herrlisheim

VENDANGES

Où et quand faire les vendanges en Alsace ?
Alsace Vendanges vous répond au 03 89 20 80 70

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU HAUT-RHIN

La DDFIP propose 7 postes de Service civique à compter du 4 octobre 2018 pour une durée de 9 mois, sur une base de 24 h par semaine.

Trois postes sont proposés dans l'agglomération de Colmar.

Le Service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 18 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Pour davantage de renseignements et adresser votre candidature (CV + lettre de motivation), vous pouvez aller sur : www.service-civique.gouv.fr

Date limite de candidature le 14 septembre 2018. Entretiens les 18 et 19 septembre 2018.

ASSISTANTE MATERNELLE

Assistante maternelle agréée, titulaire du CAP Petite Enfance, dispose d'une place de suite pour l'accueil d'un bébé/enfant.

Tél. 06 84 70 81 33

Assistante maternelle dispose d'une place pour 1 bébé à partir de janvier 2019

Tél. 03 69 45 99 41 / 06 61 11 45 98

Modalités de publication des petites annonces
Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.
La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.

REPAS "CHOUCROUTE"

organisé par l'Association « Le Coup de Main »
à l'occasion de la fête patronale Saint-Michel

Dimanche 30 septembre 2018 à 12 h 00
salle Saint-Michel
(place de l'Eglise)



Invitez vos familles, vos amis, ...
Venez nombreux !

Le Président,
Lucien STOECKLIN

MENU à 18 € (hors boissons) :

Apéritif + bretzel
Choucroute garnie
Munster
Dessert
Café

Un menu enfant est proposé pour les moins de 12 ans, à 8 €.

Talon réponse à remettre au secrétariat de la mairie pour le 24/09/2018 au plus tard.

Je soussigné(e).....
participe au repas du 30 septembre 2018.

Repas à 18 € : soit€

Repas à 8 € : soit€

Total :€

Ci-joint règlement de € (chèque à l'ordre de l'Association « Le Coup de Main »)